



// Postscriptum n°8
Journal du Parti socialiste genevois
Avril 2017 //



VOTATION DU 21 MAI 2017

**OUI À LA STRATÉGIE
ÉNERGÉTIQUE 2050!**

SOMMAIRE

EDITO

- P.3** ● Edito, *par Gérard Deshusses*

DOSSIER // VOTATION DU 21 MAI

- P.4** ● 21 mai 2017: ne ratons pas le rendez-vous énergétique, *par René Longet*
P.5 ● Stratégie énergétique 2050 une chance historique à saisir, *par Roger Nordmann*
P.6 ● Votez OUI à la valorisation et l'agrandissement de la maison internationale des associations, *par Régis De Battista et Monique Prindesiz*
P.7 ● Les TPG doivent rester à prix accessible pour toutes et tous, *par Caroline Marti*
P.8 ● Transformation de la patageoire d'Onex: une alternative qui mérite le détour, *par Patrick Erath*

DOSSIER // ACTUALITÉ POLITIQUE

- P.9** ● Théâtre de Carouge, *par Stéphanie Lammar*
P.10 ● RIEIII, et après ?, *par Samuel Bendahan*
P.11 ● 1^{er} mai, on se mobilise ! , *par Pascal Hollenweg*

DOSSIER // VIE DES ASSOCIATIONS

- P.12** ● Accroche, *interview de Philippe Sprauel par Marko Bandler*
P.13 ● Le C.A.R.É: CARITAS, accueil, rencontre et échange, *interview de Daniel Gosteli par Guillaume Zufferey*

DOSSIER // VIE DU PARTI

- P.14** ● Et nous avons lancé la fête des voisins avec Paris..., *par Manuel Tornare*

Crédits des photos :

p.3 iStockphoto.com/siraanamwong
p.5 (cc by 2.0) Sergio Russo/flickr
p.6 (cc by 2.0) Hatalmas/flickr
p.7 (cc by 2.0) Tobi Golke/flickr
p.8 iStockphoto.com/jorgeantonio
p.9 (cc by 2.0) *saipal/flickr
p.10 (cc by 2.0) konstrikton/flickr
p.12 iStockphoto.com/william87

Le Postscriptum est envoyé aux sympathisant-e-s et aux membres du PS genevois. Il paraît 5 fois par année.

Rédacteur en chef: Marko Bandler

Comité de rédaction: Olivier Amrein, Nadia Méric, Michel Pomatto, Albert Rodrik, Guillaume Zufferey
Graphisme: Morgane Dentan
Impression: Imprimerie Nationale

Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins – 1205 Genève
022 338 20 70
psg@ps-ge.ch / www.ps-ge.ch
Page Facebook: «PS genevois»



EDITO

Par **Gérard Deshusses**

Président ad interim du PS genevois

Camarades,

Président par intérim du PSG jusqu'au 14 mai 2017, je m'engage fermement, résolument, à assurer la tâche qui m'attend avec vous toutes et tous, avec l'ensemble des candidat-e-s. Je m'engage à m'investir totalement au service de notre parti, pour la victoire des nôtres, du plus grand nombre des nôtres, le printemps prochain, au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, pour défendre des valeurs socialistes.

Président éphémère, mais chargé notamment d'une tâche particulièrement délicate, la préparation, l'organisation et la conduite, avec l'aide de notre Secrétariat, de l'Assemblée générale de désignation de nos candidates et candidats au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Je présiderai ces opérations dans un esprit de stricte neutralité, d'absolue impartialité, soucieux d'assurer à chacune et chacun de nos candidates et candidats à la candidature une égalité de traitement, une attention et une écoute totale.

Et des candidates et des candidats, Camarades, nous en avons un grand nombre, que ce soit pour le Conseil d'Etat ou le Grand Conseil, toutes et tous d'excellente qualité ! Qu'ils, qu'elles soient remercié-e-s de l'intérêt qu'ils et qu'elles portent à ces prochaines élections !

C'est la chance immense de notre parti que de disposer de cette richesse du nombre, que de posséder dans ses rangs cet éventail de femmes et d'hommes, de personnalités qui

font sa force, une force et un talent que nos adversaires, Camarades, peuvent nous envier.

Alors oui, il faudra le 13 mai prochain, lors de notre prochaine Assemblée générale à Lancy, établir nos listes pour le Conseil d'Etat et le Grand Conseil. Oui, il nous faudra faire des choix, des choix difficiles, des choix douloureux et parfois déchirants, sans doute.

Mais, Camarades, n'oublions pas que nous nous engageons d'abord et avant tout pour un programme, un modèle de société, un idéal, pour nos convictions communes et que ce qui est absolument prioritaire au printemps 2018, c'est la victoire de nos idées partagées.

Et l'an prochain, nous devons gagner, nous devons étoffer notre représentation au Grand Conseil, nous devons obtenir un siège de plus au Conseil d'Etat, tant la majorité en place peine à répondre valablement à une population toujours plus inquiète et déçue.

Oui, les conditions sont réunies pour que ces prochaines élections nous soient favorables, mais cette victoire, Camarades, n'est nullement acquise, et il nous faudra aller la chercher, aller l'arracher !

Avec force, avec bonne humeur, et dans un esprit de camaraderie inaltérable. ●

21 MAI 2017 : NE RATONS PAS LE RENDEZ-VOUS ÉNERGÉTIQUE

Par **René Longet**,

Ancien Président du PS genevois, représentant socialiste aux SIG (Vice-président du CA)

Appuyer sur l'interrupteur, remplir le réservoir de nos véhicules, bénéficier de toutes les commodités au quotidien nous paraît d'une banalité absolue. Eau chaude, cuisinière, déplacements, informatique, chauffage... qui se demande si ces facilités vont être durables, et à quel coût écologique et social ?

Toute production, toute consommation d'énergie comporte sa part de nuisances, mais elles sont de nature très différentes. L'énergie nucléaire génère, en continu, des déchets radioactifs qui s'accumulent inexorablement. Les énergies fossiles polluent les mers et l'air et déséquilibrent le climat planétaire. Actuellement, nous dépendons à 78 % de ces deux sources d'énergie particulièrement périlleuses. Elles ont, de plus, l'inconvénient redoutable de ne pas être renouvelables, et d'être entièrement importées, entraînant un transfert annuel hors du pays de plus de 10 milliards de CHF.

Nous devons à l'évidence passer aux ressources renouvelables et mieux économiser l'énergie. Les efforts entrepris depuis une trentaine d'années ont permis de stabiliser la consommation ainsi que les émissions de CO₂, malgré une forte croissance du PIB et de la population. C'est encourageant, mais ne suffit de loin pas ; il nous faut, et rapidement, mettre la vitesse supérieure.

A savoir: multiplier les maisons positives qui produisent plus d'énergie qu'elles n'en consomment, organiser la mobilité autrement, fabriquer des appareils, des moteurs, des installations bien plus économes, les utiliser avec parcimonie. Il faut aussi cesser de produire et d'acheter des objets

inutiles, irréparables, bons à jeter... Le modèle de la société à 2000 Watts nous montre la voie. Soit de diviser par 3 la consommation d'ici 2050 et de couvrir les 3/4 de celle subsistante par les énergies renouvelables, assurant non seulement notre sécurité d'approvisionnement mais aussi de nombreux emplois locaux, diversifiés et pérennes.

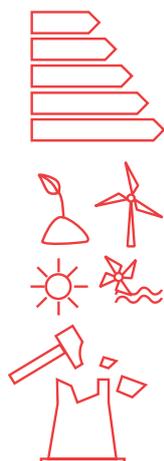
Fondée sur un article constitutionnel voté en 1986 (!), la stratégie énergétique de la Confédération implique notamment:

- De ne pas renouveler le parc des centrales nucléaires.
- De favoriser les énergies renouvelables par des subventions et d'autres appuis; la production hydraulique devrait légèrement augmenter d'ici 2035 et celle des nouvelles énergies renouvelables connaître une multiplication par 3, atteignant un tiers de l'électricité hydraulique.
- De fixer un objectif d'économies d'énergie de 43 % d'ici 2035 et d'électricité de 13 %.
- De renforcer les dispositifs en place pour l'amélioration énergétique des moteurs, équipements et bâtiments.

Pour aider à financer cette politique, le supplément sur le coût du transport de l'électricité payé par le consommateur passera pour quelques années de 1,5 ct /Kwh à 2,3 ct, ce qui rapportera quelque 480 millions.

Ces options vont clairement dans la bonne direction. Elles méritent notre plein soutien. ●

LES TROIS AXES DE LA RÉFORME :



1. Augmenter l'efficacité énergétique

- mesures d'assainissement des bâtiments pour faire des économies d'énergie
- réduction des émissions CO₂ sur les voitures importées
- remplacement de technologies obsolètes dans l'industrie
- réduction de la consommation électrique des appareils

2. Développer les énergies renouvelables

- encouragements financiers à la commercialisation, aux investissements et moyens attribués à la rétribution à prix coûtant pour les énergies renouvelables.
- amélioration des conditions-cadres juridiques avec des objectifs de réduction du CO₂

3. Sortir du nucléaire

- interdiction de construire de nouvelles centrales
- arrêt progressif des 5 centrales du pays



LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE 2050 : UNE CHANCE HISTORIQUE À SAISIR

Par **Roger Nordmann**

Conseiller national vaudois, chef de groupe

Depuis plus de 40 ans, nous luttons contre l'énergie nucléaire, dangereuse pour la santé et l'environnement. Le Canton de Genève a une longue expérience de ces combats et notre résistance a permis d'empêcher la construction de la centrale nucléaire de Verbois. Après deux catastrophes nucléaires majeures à Tchernobyl et à Fukushima, nous avons enfin obtenu une majorité politique pour décider de sortir du nucléaire. Celle-ci s'est matérialisée dans le projet de stratégie énergétique 2050.

Dans quelques semaines, le peuple suisse se prononcera sur ce projet de loi combattu par l'UDC. Outre l'interdiction de la construction de nouvelles centrales nucléaires, le projet prévoit un encouragement de l'électricité renouvelable qui permettra déjà, dans un premier temps, de remplacer la moitié de la production électrique nucléaire. Une série de mesures sont prévues pour engranger des gains d'efficacité dans l'usage de l'électricité. Enfin, le projet comporte des mesures pour réduire le gaspillage de pétrole et de gaz. Il renforce en effet les normes d'efficacité pour les voitures et prévoit plusieurs mesures pour accélérer les efforts d'assainissement énergétique des bâtiments. Ce projet a donc un important volet de protection du climat. C'est là un de ses principaux mérites : il a surmonté les tensions entre la volonté de se séparer du nucléaire et celle de quitter les énergies fossiles, en mariant les deux objectifs.

Je l'admets volontiers, ce projet constitue un compromis. En particulier, j'aurais souhaité une limitation stricte de la durée d'exploitation des anciennes centrales nucléaires, pour limiter le risque pour la population. Mais l'on peut se consoler en considérant le fait que les centrales nucléaires se

débranchent d'elles-mêmes, du fait de leur vieillissement. C'est ainsi que durant les hivers 2016–2017, la moitié du parc nucléaire suisse était à l'arrêt (Leibstadt et Beznau 1).

Le rejet de l'initiative pour une sortie accélérée du nucléaire, lors du vote de novembre 2016, montre qu'il n'est pas si facile de faire passer ce type de politique, même si en Suisse romande, nous avons obtenu une confortable majorité. Avec ce projet de loi, l'occasion est unique : nous avons l'appui du Conseil fédéral et d'une large majorité au Parlement. Tous les partis politiques soutiennent le projet, sauf l'UDC, dont les dirigeants sont manifestement fous amoureux du nucléaire.

À mon sens, le risque de rejet du projet ne doit pas être sous-estimé. En lançant son référendum sous la férule de Christophe Blocher, l'UDC ne vise pas simplement à se faire bonne conscience. Elle veut gagner. Ses arguments sont complètement farfelus, en particulier au plan financier : c'est le rejet de la stratégie énergétique qui coûterait cher. D'une part parce que l'on prolongerait le gaspillage de pétrole, et d'autre part, parce que'en l'absence de développement des énergies renouvelables indigènes, nous devrions importer de l'électricité pour remplacer le nucléaire.

Je vous invite donc à faire campagne et à mobiliser votre entourage pour que la participation en Suisse romande soit très élevée afin d'assurer la victoire au plan suisse. ●

VOTEZ OUI À « LA VALORISATION ET L'AGRANDISSEMENT DE LA MAISON INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS »

Par **Régis De Battista**, Directeur de la Maison Internationale des Associations et **Monique Prindesiz**, Présidente de la Fondation pour l'expression associative



Pourquoi cette initiative ?

Cette initiative a été lancée afin de finaliser « la Valorisation et l'agrandissement de la Maison Internationale des Associations (MIA) ».

Un projet de valorisation et d'agrandissement des bâtiments de l'Etat et de la Ville de Genève

Ce projet concerne les quatre bâtiments utilisés par la Maison Internationale des Associations (MIA) appartenant à la Fondation pour l'expression associative (LaFea) qui est au bénéfice d'un droit de superficie et d'usufruit. En effet, les locaux sont régis par un droit de superficie pour l'Etat, et d'usufruit pour la Ville de Genève pour une durée de 50 ans, soit jusqu'en 2051. Les objectifs de l'initiative sont : **l'assainissement des bâtiments, la mise en conformité au label Minergie, l'amélioration des espaces actuellement non utilisés et l'augmentation des volumes disponibles, afin de répondre aux**

demandes croissantes de location de bureaux et de salles de conférences.

La Maison Internationale des Associations – MIA

La MIA est gérée par une fondation de droit privé à but non lucratif (LaFea) créée en 1999. Plus de 80 associations sont locataires permanents et plus de 1500 événements ont lieu chaque année dans ses salles, rassemblant des participants venant de tous les continents. Les associations portent constamment de fortes valeurs de solidarité, de justice sociale ainsi que les savoir-faire nécessaires. Elles sont source de créativité, de dynamisme, de synergie et de débat en agissant en proximité avec les réalités du terrain. C'est grâce à elles que la MIA s'est imposée, depuis sa création en 2001, comme un lieu citoyen, ouvert aux problématiques actuelles majeures. La MIA inscrit ses services et ses activités à la fois sur le plan local, régional et dans le contexte plus large de la Genève internationale.

La vie associative : une nécessité !

La vie associative rassemble les citoyen-ne-s autour de questions qui les concernent directement ; elle sert de contrepois aux pouvoirs politiques et économiques, tout en les nourrissant de la force de ses liens sociaux. Elle est productrice de biens économiques, mais aussi d'une certaine qualité de vie, faite de respect, de démocratie, de culture, d'une coopération amicale dans la défense de causes communes, mais également de diversité et de réflexion dans un monde en évolution constante.

16,5 millions de francs pour valoriser des bâtiments de la collectivité publique

L'aide que nous vous demandons concerne une valorisation de bâtiments qui de toute façon reviendra aux collectivités publiques avec une plus-value !

Votez OUI à un projet social et participatif !

Etant donné que ce sont les collectivités publiques qui sont propriétaires de ces parcelles, il nous paraît juste que ce soit à elles de financer tant leur entretien que leur valorisation. La MIA mérite autant de soutien que des équipements sportifs et des musées autrement plus onéreux en investissements et entretien. ●

www.mia-ge.ch



LES TPG DOIVENT RESTER À PRIX ACCESSIBLE POUR TOUTES ET TOUS !

Par **Caroline Marti**
Députée socialiste

En mars 2013 et mai 2014, le peuple s'est prononcé en faveur d'une baisse des tarifs des TPG. Que les autorités jugent ce choix opportun ou non, c'est l'expression de la volonté populaire affirmée nettement, et par deux fois, par le peuple souverain. Par respect pour notre système de démocratie directe, elles doivent en prendre acte et composer au mieux avec cette nouvelle donne.

Etre créatifs et actifs pour trouver des solutions afin garantir le niveau de l'offre de transports publics et la qualité des prestations et ce, malgré la diminution de recettes engendrée par la baisse des tarifs. C'est dans cette optique que nous avons travaillé au Grand Conseil en proposant d'augmenter la subvention annuelle accordée aux TPG. Dix à douze millions, c'est ce qu'il aurait fallu aux TPG pour éviter d'opérer des baisses de prestations. Sur un budget annuel de 8 milliards, l'opération était réaliste. Mais la majorité de droite du Grand Conseil l'a refusée, préférant péjorer le service public de transports collectifs. Au final, c'est le Conseil d'Etat qui est revenu devant le Grand Conseil, moins de deux ans après la baisse des tarifs votée par le peuple, avec une proposition d'une nouvelle augmentation du prix des titres de transport. Dans un esprit pragmatique et constructif, le groupe socialiste, soutenu par Ensemble à Gauche et le MCG, a proposé de couper la poire en deux en acceptant une hausse partielle des tarifs – sans toucher aux tarifs jeunes et seniors – couplée à une augmentation de la subvention aux TPG de 6 millions par année. Mais c'était trop en demandant au PLR et ses alliés qui ont refusé d'enterrer la hache de guerre.

Si le Parti socialiste a décidé de lancer un référendum contre

cette hausse des tarifs, c'est évidemment par respect de la volonté populaire mais également parce que l'accessibilité des transports collectifs fait partie de nos revendications majeures. Dans ce but, nous avons inscrit dans notre programme le principe d'aboutir, à terme, à la gratuité des transports publics. La mobilité est un droit en plus d'être un besoin qui doit être garanti à l'ensemble de la population. Or, les personnes les plus précarisées de notre canton, qui peinent à boucler leurs fins de mois, représentent un public captif qui subira de plein fouet cette hausse des tarifs. Par ailleurs, des tarifs attractifs contribuent à inciter une plus large part de la population à faire usage des transports collectifs. Les bénéfices d'un report modal du transport individuel motorisé vers les transports publics ne sont plus à démontrer, notamment en matière de lutte contre la pollution et la décongestion du trafic au centre-ville.

« La mobilité est un droit (...) qui doit être garanti à l'ensemble de la population. »

Face à une droite arrogante qui cherche à tout prix à démanteler les prestations à la population et libéraliser ce service public, nous devons réaffirmer haut et fort nos valeurs et nos principes. Face à l'augmentation de la sous-traitance aux TPG, à la détérioration de l'offre de transports collectifs et à la hausse des tarifs, notre réponse est de s'en remettre au peuple, en attaquant ces décisions par référendum et en proposant notre propre solution, la seule qui soit équitable, à savoir un financement des TPG par le biais de l'impôt. ●



TRANSFORMATION DE LA PATAUGEOIRE D'ONEX : UNE ALTERNATIVE QUI MÉRITE LE DÉTOUR

Par **Patrick Erath**

Conseiller municipal à Onex

Hier, la rénovation de la Maison Onésienne avait été soumise à votation suite à l'aboutissement d'un référendum qui contestait des dépenses démesurées. Aujourd'hui, 9 ans plus tard, on a tous oublié les polémiques d'antan, la rénovation s'est faite et c'est une réussite pour la Ville d'Onex qui bénéficie d'un lieu répondant aux besoins de nombreuses utilisatrices-trices.

« Les socialistes d'Onex y voient une opportunité à ne pas rater pour apporter une plus-value au quartier et un progrès pour la population. »

Mais voilà, c'est probablement pour les mêmes raisons électoralistes que les mêmes, ou presque, s'attaquent à la requalification de l'espace d'une pataugeoire cinquantenaire. Un projet accepté à une courte majorité par le Conseil municipal, fin 2016. Projet qui requalifierait ce lieu pour en faire un espace de détente avec des jeux aqua-ludiques. Plus de convivialité pour les familles, enfin adapté aux personnes à mobilité réduite, et surtout respectant les normes de sécurité. Les référendaires surfent sur la nostalgie des uns et une bonne dose de désinformation

qui va jusqu'à mêler ce projet avec la future construction de logements pour les réfugié-e-s.

Les Socialistes d'Onex y voient une opportunité à ne pas rater pour apporter une plus-value au quartier et un progrès pour la population. En effet, aujourd'hui, la profondeur de la pataugeoire (50 cm), ainsi que l'absence de gardiens de bain, font de l'installation actuelle un endroit dangereux pour les plus petits. La pataugeoire d'Onex ne répond plus aux normes de sécurité en vigueur, ce qu'a d'ailleurs confirmé le Bureau de Prévention des Accidents (BPA). Face à l'obligation de mise en conformité légale, les autorités communales ont dû prendre une décision rapide afin de mettre cet espace aux normes, pour le bien de nos enfants.

Pour améliorer la qualité de vie des familles d'Onex, les Socialistes d'Onex sont favorables à ce nouvel aménagement, au cœur de la cité, qui offre un espace aquatique sécurisé et adapté aux tout-petits ; propose une aire de détente pour les familles ; et offre un lieu de rencontre accessible, gratuitement, toute l'année.

Bien conscients de la nostalgie des parents qui ont connu la pataugeoire dans son état actuel, les Socialistes d'Onex sont convaincus que les nouvelles générations auront, grâce à ce nouvel équipement, de nombreux souvenirs à raconter à leurs futurs enfants. ●

RECONSTRUCTION DU THÉÂTRE DE CAROUGE

Par **Stéphanie Lammar**
Conseillère administrative à Carouge

Le théâtre de Carouge-Atelier de Genève (TCAG), fondé il y a bientôt 60 ans, a su s'imposer comme une institution phare en matière de création théâtrale. Il entretient et fait vivre des grandes œuvres du répertoire qu'il revisite.

Œdipe et Sganarelle, Ubu et Cyrano, Mère Courage et Antigone, Toinette et Don Quichotte se sont cent fois retrouvés en ses murs. Cent fois Tartuffe a vainement voulu que l'on cache ce sein. Cent fois Gêronte s'est demandé ce que son fils allait faire dans cette galère. Et combien de Mouettes y ont brûlé leurs ailes ? Des spectateurs du canton et de la région y applaudissent depuis des décennies des productions qui s'exportent jusqu'en Russie et au Vietnam. Des coproductions permettent également de porter le nom de Carouge et de Genève dans le monde entier, à l'instar du dernier James Thierrée (le petit fils de Chaplin), créé à Carouge au printemps 2016. Le TCAG a également permis de faire venir des comédiens de renom comme Georges Wilson, Robert Hossein, Laurent Terzieff ou Michel Piccoli.

En tant que théâtre de création, le TCAG génère plus d'une centaine d'emplois temporaires locaux par an, en sus de la petite équipe de permanents. Il joue aussi un rôle économique considérable pour Carouge et Genève ainsi qu'un rôle éducatif : plus de 6'000 jeunes assistent chaque année aux représentations.

Mais si le TCAG peut créer des spectacles, c'est grâce au fait qu'il dispose d'une grande salle (39 rue Ancienne), d'une petite salle et d'une salle de répétition (57 rue Ancienne), ainsi que de locaux pour l'administration, pour les décors et pour les costumes.

La survie du TCAG est menacée aujourd'hui pour plusieurs raisons :

- A court terme, le TCAG perdra la petite salle, la salle de répétition et les locaux administratifs situés au 57 rue Ancienne, dans un bâtiment loué dont le bail est arrivé à échéance.
- Le bâtiment principal du TCAG, outre des problèmes conceptuels et structurels, est dans un état de vétusté important. De lourds travaux de rénovation sont urgemment obligatoires (désamiantage, étanchéité, mise aux normes énergétiques, chauffage, ventilation, sanitaires, climatisation, etc.). Carouge devra donc, dans tout les cas, investir massivement dans ce lieu et le TCAG devra quitter ce bâtiment.

C'est pourquoi la Commune de Carouge a élaboré un projet de reconstruction du TCAG, étudié avec les utilisateurs, qui rassemble toutes les activités du TCAG en un seul lieu : les frais de fonctionnement seront identiques et l'efficacité augmentera. Par ailleurs, s'agissant de l'investissement, les coûts de reconstruction sont maîtrisés avec 65 % des soumissions rentrées et des prix bloqués.



Il est prévu que cette reconstruction, dont le coût s'élève à 54 millions, soit financée à raison de :

- 13 millions pour le privé, que le Conseil de Fondation du TCAG s'est engagé à trouver ;
- 7 millions pour l'ACG, qui a voté ce montant à l'unanimité des communes ;
- 10 millions pour le Canton (un projet de loi a été déposé et renvoyé en commission des travaux) ;
- 24 millions pour Carouge, dont 6 millions d'étude (voté par le Conseil municipal, mais un référendum a été lancé et la récolte de signatures est en cours).

A noter qu'une rénovation coûterait bien plus cher aux Carougeois que la reconstruction envisagée : dans l'option d'une rénovation, les 6 millions d'étude seraient perdus et il faudrait une nouvelle étude, de 2 millions minimum, auxquels viendrait s'ajouter le coût de rénovation, estimé entre 21 millions et 25 millions. La participation des autres entités publiques et privées seraient exclues. La facture s'élèverait, au bas mot, à 30 millions pour les Carougeois ! Cette option de rénovation ne comprend ni salle de répétition, ni petite salle, ni locaux administratifs et signifie donc la mort du théâtre de création, à moins de louer, à grands frais, de nouveaux locaux.

La reconstruction du Théâtre de Carouge est donc un projet d'avenir pour le Canton et ne constitue nullement un doublon avec le beau projet de la Nouvelle Comédie. Depuis 1958, ces deux théâtres fonctionnent, trouvent un public conquis grâce à un répertoire et une programmation différents. Il n'y a aucune raison que cela change. Soyons donc un peu ambitieux pour la culture genevoise ! ●

RIE III, ET APRÈS ?

Par **Samuel Bendahan**
Député socialiste vaudois
Economiste à l'EPFL



Comment continuer en partant de RIE III ?

Bien avant le vote sur la Réforme de l'Imposition des Entreprises III fédérale (RIE III), de nombreux Cantons se sont déjà beaucoup engagés sur leur vision du dossier. D'un côté, la gauche voit d'un bon œil la suppression des statuts spéciaux, mais de l'autre, cela implique un taux unique d'imposition pour l'ensemble des sociétés.

Le canton de Vaud, par exemple, avait déjà accepté la déclinaison fédérale par une votation populaire avec plus de 85 % de voix favorables ! Cela a été possible au travers d'une collaboration incluant un très large spectre politique et impliquant des compromis importants pour la droite comme la gauche.

Un paquet fédéral mal inspiré

Au niveau fédéral, c'est l'optique inverse qui a été choisie par la majorité de droite dure du Parlement fédéral : transformer l'obligation de faire une réforme en un gigantesque cadeau fiscal à l'égard de certaines sociétés déjà privilégiées. Le plan ne comprenait pas de compensations sérieuses, impliquait des pertes massives pour les acteurs publics, et permettait en

plus de créer de nouvelles niches fiscales, créant de nouvelles inégalités d'imposition entre les entreprises. Heureusement, le peuple a dit non. Si seulement le Parlement s'était inspiré de ce que le Conseil fédéral avait proposé initialement ou du compromis vaudois !

Reconstruire les impôts cassés

Comment continuer ? Il faut d'abord être clair : l'ensemble des acteurs majeurs de la politique suisse se battront pour qu'il existe une nouvelle réforme. Cette réforme doit être raisonnable en matière de coût pour la collectivité publique, mais aussi supprimer les statuts spéciaux, et en particulier ménager les cantons et les communes qui ont beaucoup à perdre (particulièrement certaines villes).

C'est une logique assez particulière : si tous les acteurs bloquent les avancées, tout le monde pourrait perdre, et c'est le pays entier qui en serait victime. Si la droite écoute la volonté populaire, elle peut contribuer, avec la gauche, à rapidement mettre sur les rails une nouvelle réforme avec un certain nombre de compensations, mais sans niches fiscales exagérées et refusées par le peuple.

Une fois que ces contours seront connus, il sera important que les cantons définissent la mise en œuvre. Dans certains canton comme Vaud, il y aura probablement peu d'adaptations à faire, car les lois et principes importants sont déjà décidés. Pour d'autres, c'est là que les politiques, notamment à droite, devront apprendre de l'échec fédéral. Il s'agira de construire une réforme qui ne soit pas en défaveur de la population, sachant que, quelle que soit la décision, il y aura de toute façon une baisse de la fiscalité pour les entreprises ordinaires. Si ces dernières gagnent sur ce plan, il est normal que d'autres pans de la population puissent prétendre à une réforme qui leur apporte quelque chose. Les questions importantes tournent aussi autour de la péréquation entre communes, puisque certaines seront beaucoup plus affectées que d'autres par une telle réforme fiscale.

« Il faut que cette réforme partage équitablement la plus-value créée »

Il faut donc que cette réforme partage équitablement la plus-value créée, et si tout le monde y gagne nous pourrions mettre derrière nous cet épineux dossier. ●



1ER MAI, ON SE MOBILISE !

Par **Pascal Hollenweg**

Militant socialiste

Dissipons d'emblée un brouillard : le 1er Mai n'est pas plus la Fête du Travail que le 8 mars n'est celle des Femmes. Le 1er Mai est la Fête des travailleurs, la journée de soutien à leurs luttes, comme le 8 mars est la journée de lutte pour les droits des femmes. La « Fête du Travail », c'est ce que les fascistes ont voulu faire de la Fête des travailleurs (en France, c'est le régime de Vichy qui se charge de cette dénaturation), histoire de bien enfoncer dans les têtes laborieuses qu'elles ne sont pas là pour revendiquer, mais pour bosser, en obéissant aux chefs.

« Bref, le 1er mai, on ne commémore pas plus que le 8 mars, on ne célèbre pas (on laisse cet exercice au 1er juin, au 1er août ou au 1 décembre), on mobilise – on SE mobilise. »

Bref, le 1er mai, on ne commémore pas plus que le 8 mars, on ne célèbre pas (on laisse cet exercice au 1er juin, au 1er août ou au 1 décembre), on mobilise – on SE mobilise.

Et on SE mobilise depuis longtemps. Le 1er mai 1886, sous l'impulsion des anarchistes, les syndicats américains proclament une grève générale, pour lancer un mouvement capable d'imposer au patronat une limitation de la journée de travail à huit heures. À Chicago, la grève se prolonge dans certaines entreprises, et le 3 mai 1886, la répression d'une manifestation fait trois morts parmi les grévistes de la société McCormick Harvester. Le lendemain a lieu une marche de protestation. Une bombe explose, suivie d'affrontements avec la police. Huit policiers sont tués. On

arrête presque tout de suite huit anarchistes, qui n'avaient rien à voir avec l'attentat, et le 11 novembre 1887, on en condamne trois à la perpétuité et cinq à mort, un se suicide, les quatre autres sont pendus. Qu'on innocente et réhabilite quelques années plus tard. La grève de Chicago, et l'exécution des quatre innocents, font faire du 1er mai le symbole du combat ouvrier : en 1889, sur proposition des socialistes français Jules Guesde et Raymond Lavigne, le congrès de la IIe Internationale proclame ce jour journée internationale de lutte, pour la réduction de la journée de travail à huit heures (soit 48 heures hebdomadaires, le dimanche seul étant chômé).

Le 1er mai 1891, à Fourmies, dans le Nord, en France, la manifestation tourne au drame : la police tire sur les ouvriers et fait neuf morts. Ce crime enracine le 1er mai dans la liturgie ouvrière et quelques mois plus tard, à Bruxelles, l'Internationale socialiste renouvelle le caractère revendicatif et international du 1er mai, comme journée de lutte.

L'est-elle encore, journée de lutte désormais souvent chômée et rémunérée ? Que le temps qui passe, et les conquêtes sociales, ont quelque peu dévaluée ? Il ne tient qu'à nous d'en refaire ce qu'elle fut, et qui fut si menaçant que, dès qu'ils le pouvaient, ceux contre qui on se mobilisait le 1er mai le détournèrent, le fardèrent, le travestirent : le 24 avril 1941, le maréchal Pétain instaure officiellement le 1er mai comme « la fête du Travail et de la Concorde sociale » débaptisant « la fête des travailleurs » qui faisait trop référence à la lutte des classes.

Une journée internationale de lutte, il est vrai, sonnera toujours mal aux oreilles de ceux qui prêchent le « consensus » entre le travail et le capital. ●

ACCROCHE

Interview de **Philippe Sprauel**, Président d'Accroche
Propos recueillis par **Marko Bandler**

Accroche est une association qui réunit des acteurs privés et publics spécialisés dans l'action sociale. Elle vise principalement à mettre en place des outils de prévention et de motivation pour les jeunes (15-25 ans) en rupture de formation ou en situation de vulnérabilité. Elle s'est notamment fait connaître au travers du projet «Scène Active», qui permet à des dizaines de jeunes de concevoir et d'organiser durant toute une année un spectacle original. Nous avons posé trois questions à son Président, Philippe Sprauel, afin de mieux connaître cette association.

Philippe, peux-tu nous dire comment est née cette association et ce qu'elle fait exactement ?

Accroche est née suite à la volonté de ses membres fondateurs d'offrir un espace permettant le partage d'expérience et la mutualisation des ressources interinstitutionnelles afin que les moyens à l'œuvre expriment leur plein potentiel sur la très importante question des jeunes en manque d'insertion sociale et professionnelle. Accroche est aussi un «concept collaboratif»: pour devenir membre d'Accroche, cela demande la prise d'un engagement moral qui permet d'instaurer une relation de confiance, condition nécessaire au principe de mutualisation. Pour réaliser ses objectifs, Accroche propose différents espaces permettant le partage d'expérience, de problématiques, de compétences et de ressources. Un des effets les plus visibles de notre action est la création du programme Scène active¹. Ce projet a pu se réaliser grâce à la mobilisation de nombreux membres de notre association, c'est un bel exemple de ce qui peut être produit lorsqu'un collectif de professionnels et d'institutions s'associent autour d'une cause commune.

Qu'est-ce qu'Accroche apporte de plus dans le dispositif associatif genevois à destination des jeunes ?

Accroche n'est pas un dispositif de plus! Mais une plateforme d'échanges inter-institutionnels qui, de par son approche, contribue à favoriser l'articulation et la collaboration des différents acteurs et/ou institutions qui interviennent auprès des jeunes les plus fragiles. C'est en tout cas notre ambition. Avec une trentaine d'institutions socio-éducatives,

socio-professionnelles et de formations regroupées au sein de l'Association, Accroche constitue un formidable réseau mobilisé sur la transversalité de nos actions. Ce que j'entends de certains de nos membres ou de personnes extérieures à Accroche, c'est que nous sommes perçus comme des pragmatiques dans notre manière de gérer nos actions et d'interagir. C'est difficile à expliquer clairement... mon sentiment est que depuis la création d'Accroche, les relations que nous entretenons tous les uns avec les autres, dans le cadre de nos activités professionnelles respectives, ont évolué. Elles se sont fluidifiées et, dans une certaine mesure, se sont simplifiées. Rappelons qu'Accroche implique des directions d'institutions. C'est très encourageant, surtout en sachant que les premiers à tirer bénéfice de ses effets sont les jeunes.

Comment vois-tu l'avenir concernant la prise en charge des jeunes en rupture de formation dans notre canton?

Etant d'un naturel optimiste, je suis plutôt confiant dans notre capacité à proposer des modes d'accompagnement pertinents. Je sens depuis quelques années maintenant une volonté collective forte à proposer et aménager les moyens nécessaires permettant de répondre et d'enrayer le phénomène de rupture scolaire et de formation. Il y a certes encore beaucoup de travail et la question est complexe. Cependant, il me semble que le «pas» le plus important est fait, celui de la volonté d'agir. Beaucoup de démarches et de projets sont d'ailleurs en cours en ce sens. ●

SOUTENIR ACCROCHE

Quel qu'en soit le montant, toute contribution permet à Accroche de soutenir et développer des mesures d'insertion destinées à accueillir des jeunes en situation de vulnérabilité. Les dons peuvent être versés sur le compte d'Accroche:

IBAN: CH89 0900 0000 1280 7288 2

email: contact@accroche.ch

¹ www.accroche.ch/scene-active-saison-1-les-rapports

LE C.A.R.É: CARITAS, ACCUEIL, RENCONTRE ET ECHANGE

Interview de **Daniel Gosteli**, directeur du C.A.R.É
Propos recueillis par **Guillaume Zufferey**

En quelques mots, qu'est-ce que le C.A.R.É ?

Le C.A.R.É signifie: Caritas (institution et charité), Accueil, Rencontre et Échange. L'idée de Caritas, qui a créé le C.A.R.É, était d'avoir un endroit dans lequel les gens puissent aller, sans aucune condition, pour avoir du contact humain, prendre un repas et éventuellement donner un coup de main. Fondamentalement, nous sommes restés dans cette lignée, sauf que nous sommes passés de 10 personnes par jour à 350-400 personnes par jour qui viennent au C.A.R.É. Nous ne demandons rien à personne, nous ne savons pas qui vient au C.A.R.É. Nous ne relevons rien. Nous n'enquêtons donc pas sur les gens qui viennent, que ce soit au niveau de leur histoire ou de leur situation financière.

Beaucoup de personnes sont reconnaissantes de pouvoir manger, de pouvoir prendre une douche – élément très manquant dans la population marginalisée et sans attaches et sans droits à Genève. Le C.A.R.É répond aussi à des besoins de base qui ne nous paraissent pas toujours importants tant que nous n'y sommes pas confrontés. La grande pauvreté c'est de ne connaître personne, que personne ne nous adresse la parole autrement que pour nous dire de partir ou de nous signifier que nous dérangeons.

Ces dernières années, y a-t-il eu une explosion de la demande en prestations ?

Nous pouvons dire qu'il y a effectivement eu une explosion. Ces dernières années, nous avons doublé nos heures d'ouverture, avec l'idée de pouvoir proposer à plus de personnes de prendre une douche le matin. Les ouvertures du

matin ont amené plus de monde, également pour d'autres choses que les douches.

Quelles autres prestations que des repas et des douches le C.A.R.É offre-t-il ?

Nous offrons plusieurs services. Dans les besoins de base, il y a les vêtements que nous distribuons, mais nous avons également, plusieurs fois par semaine, des couturières qui sont là pour prendre soin des habits de celles et ceux que nous accueillons (boutons à recoudre, agrandir ou rapetisser des tailles,...). C'est un travail considérable.

Financièrement, comment fonctionne le C.A.R.É ?

Le C.A.R.É est une association indépendante. Aujourd'hui, nous ne sommes plus rattachés à CARITAS. Nous sommes soutenus à hauteur de 300'000 CHF par la Ville de Genève. Pour le restant, nous devons trouver l'argent. Il y a des paroisses, des communes et des entreprises qui nous soutiennent. Nous avons beaucoup de donateurs, modestes mais réguliers. Nous bénéficions aussi de l'association «Partage» qui nous donne de la nourriture. Sur notre million et demi de budget, 300'000 CHF proviennent de la Ville et presque autant, en termes de valeur, de l'association «Partage».

LE C.A.R.É CHERCHE DES BÉNÉVOLES

Si vous souhaitez, selon vos disponibilités, offrir au C.A.R.É un peu de votre temps bénévolement, rendez-vous sur www.lecare.ch/benevolat

HORAIRE

Le C.A.R.É est ouvert du lundi au vendredi, de 09h à 12h et de 14h à 17h45: boissons (et brunch) le matin, repas à 16h

VOS DONS SONT IMPORTANTS !

Grâce à votre soutien, le C.A.R.É peut aider les personnes en détresse par des actions concrètes.

IBAN compte postal : CH 26 0900 0000 1201 1759 1

IBAN compte BCGE : CH 12 0078 8000 C077 5607 9

ADRESSE

Rue du Grand-Bureau 14
1227 Les Acacias/GE

ET NOUS AVONS LANCÉ LA FÊTE DES VOISINS AVEC PARIS....

Par **Manuel Tornare**

Conseiller national, ancien Maire de Genève

Et nous avons lancé la Fête des Voisins avec Paris....

Lorsque Delanoë se lança dans la course à l'investiture PS pour la Mairie de Paris en automne 2000, il eut un éléphant PS de poids face à lui: Jack Lang. On donnait peu de chance au premier...!

Lors d'une AG du PS Ville de Genève, à la même époque, j'avais proposé d'inviter Bertrand en visite officieuse à Genève, étant sûr qu'il serait le futur Maire de Paris (cf le pv de l'époque!).

Grâce à Roman Juon, Président du PS Ville de Genève, ce fut rapidement fait.

On montra à Bertrand des institutions culturelles, nos équipements sociaux, on rencontra des artistes, il voulut aussi visiter le squatt Rhino...

Prédiction remplie: il gagna contre Lang!

Il me demanda même de faire un discours de soutien au Zenith, avec d'autres maires de gauche d'Europe, lors de son plus grand meeting électoral!

Il gagna aussi contre Seguin, fut donc Maire de Paris.

Grâce à cette confiance mutuelle, on collabora intensément entre nos deux villes: social, culture, petite enfance, toxicomanie, et on obtint une présence importante de Genève dans le bureau de l'AIMF (la puissante Association internationale des Maires francophones).

Et aussi, action anecdotique pour certains..., le lancement conjoint à Paris et Genève de la Fête des Voisins.

Lancée par un élu de droite du Municipal de Paris sous forme de motion, Anastase Périfan, l'idée fut retenue par Delanoë et la concrétisa avec nous, en 2004!

Je mis une équipe en place pour installer cette manifestation, comprenant notamment mon proche collaborateur... un certain... Thomas Wenger!

Il fallut mettre des moyens financiers à disposition, du matériel de fête, convaincre les medias, les commerçants, les régies, les mécènes, les sponsors, etc. et aussi l'Association des communes genevoises.

La première édition

La première édition fut timide: j'ai tout entendu! Des conseillers municipaux de droite se déchaînèrent en plenum: «fête du PS», «argent dilapidé», bref j'en passe!

Ils ne comprenaient pas que cette démarche (qui, certes, ne changea pas le cours de l'Histoire genevoise), faisait aussi partie de notre approche de politique sociale communautaire.

Un journaliste radio vint même dans mon immeuble des

Eaux-Vives pour «faire un son», demandant à mes voisins si j'étais un voisin agréable et fréquentable!

Résultat concluant, sauf de la part d'une voisine... une insupportable que les jeunes de l'immeuble surnommaient «Tati Danièle»!

Je fis la tournée des quartiers et fus très ému de constater que certains festoyaient avec plaisir, que la multiculturalité y était très présente, que les employés du service social de la Ville de Genève prenaient une part active dans la réussite de cette fête.

D'édition en édition

Bref, d'édition en édition, d'année en année, la Fête des Voisins prit et prend de l'ampleur, de nombreuses communes s'y sont jointes et des cantons aussi.

« Cette fête donne un souffle nécessaire au vivre-ensemble et en cela, la Fête des Voisins est incontournable, nécessaire »

Cette fête est un prétexte: c'est toute l'année que la convivialité, le respect et la politesse doivent régner dans les immeubles, dans leurs cours ou alentours, mais elle donne un souffle nécessaire au vivre-ensemble et en cela, la Fête des Voisins est incontournable, nécessaire. ●

Plus d'informations sur la Fête des Voisins à Genève:
www.lafetedesvoisins.ch

LA FÊTE DES VOISINS À LA RUE DES VOISINS

LE VENDREDI 19 MAI 2017 DÈS 17H OUVERT À TOUTES ET TOUS
CONCERTS ET APÉRO OFFERTS ET ORGANISÉS PAR :



Café des Sources



J'adhère au Parti socialiste genevois

Je souhaite adhérer au PS en tant que :

- Membre : je peux participer activement et ou présenter ma candidature pour une fonction publique ou interne au parti.
(Les femmes seront automatiquement inscrites au PS Femmes).
- Sympathisant-e : je n'ai pas la possibilité de participer activement, mais je souhaite être tenu-e au courant des actualités du parti.

Nom et Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse

NPA et Lieu

Téléphone

E-mail

Merci d'envoyer votre coupon rempli à l'adresse suivante :

Parti socialiste genevois
Rue des Voisins 15
1205 Genève

VOTATION DU 21 MAI 2017

LES MOTS D'ORDRE DU PSG

VOTATION FÉDÉRALE (1 OBJET):

1. Acceptez-vous la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)? OUI

VOTATION CANTONALE (2 OBJETS):

1. Acceptez-vous l'initiative populaire 158 « Pour la valorisation et l'agrandissement de la Maison Internationale des Associations »? OUI

2. Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les Transports publics genevois (LTPG) (H 1 55 – 11805), du 23 septembre 2016? NON